



Pour notre santé et celle de la Terre



1964-2014

50 ans d'initiatives pour un avenir en bio

En 1964, des citoyens engagés, en réaction à la progression de l'industrialisation de l'agriculture, créent l'association Nature et Progrès, au service du développement de l'agrobiologie et de l'alimentation de qualité.

Une revue du même nom diffuse informations techniques et débats de société.

Au fil des ans, les membres de ce mouvement ont contribué à la reconnaissance de l'agriculture biologique par les pouvoirs publics français et n'ont eu de cesse de la défendre et la faire progresser. Dans ce contexte, Nature & Progrès a réalisé, en 1972, les premiers cahiers des charges de la Bio, prélude au développement de nouvelles pratiques agricoles ainsi que de sa Mention. Pour le respect des principes fondateurs du mouvement de la Bio et aussi pour plus de vie dans les territoires, d'autres relations entre producteurs et consommateurs s'établissent. En particulier, sa Mention, garantie par la mise en œuvre d'un Système Participatif de Garantie (SPG), favorise les échanges horizontaux et évolutifs, pour une agroécologie paysanne qui tisse les liens entre citoyens vers davantage d'engagements.

En 50 ans, de nombreuses et riches initiatives ont fleuri.

Aujourd'hui, fort de ses savoirs et savoir-faire acquis en un demi-siècle, les femmes et les hommes qui font vivre Nature et Progrès continuent, encore et toujours, à œuvrer à l'amélioration des pratiques de l'agriculture biologique et proposent un projet de société solidaire et respectueux du vivant.

■ Fiche 1. Nature & Progrès, 50 ans d'initiatives pour un avenir en bio

Engagée dans une bio associative et solidaire depuis 50 ans, la Fédération Nature & Progrès multiplie ses combats face aux dérives de la bio officielle.

■ Fiche 2. La Charte Nature & Progrès, un idéal commun liant tous les adhérents

Cette Charte est l'essence de Nature & Progrès. L'application au plus près de ses principes par les adhérents permet à la Fédération de conforter son identité.

■ Fiche 3. La mention Nature & Progrès, une volonté d'exigence, de transparence et de solidarité, inscrite dans la bio mondiale

Alors que les contrôles officiels sont confidentiels, Nature & Progrès délivre sa mention sur la base d'un Système Participatif de Garantie qui oblige à l'exigence.

■ Fiche 4. La mention Nature & Progrès pour des produits écologiques non couverts par la bio officielle

Nature & Progrès innove depuis toujours en rédigeant des cahiers des charges dans des domaines non encore couverts par la réglementation bio officielle.

■ Fiche 5. L'innovation à Nature & Progrès, au cœur de l'agroécologie paysanne

Loin d'être un retour en arrière, l'agriculture biologique se situe au cœur de la modernité agronomique actuelle.

■ Fiche 6. Les adhérents de Nature & Progrès : des consommateurs qui dessinent leur avenir

Dans une société qui nous transforme en clients, s'engager dans l'agroécologie est une alternative au modèle de croissance illimitée du libéralisme économique mondial.

■ Fiche 7. La revue Nature & Progrès, un relais pour un autre projet de société

La revue Nature & Progrès reflète la vision globale de l'association. Elle se fait l'écho des analyses et changements en profondeur dont la société a besoin pour changer de cap.

■ Fiche 8. Les groupes locaux Nature & Progrès, l'engagement actif dans l'agroécologie

Implantés à travers toute la France, chaque groupe N&P agit au plus près des réalités de son territoire, en vue d'une écologie solidaire.

■ Fiche 9. Les foires et salons de Nature & Progrès : les rencontres de la bio pour un autre choix de la société

Les foires biologiques, à l'échelon local et national - avec Marjolaine -, proposent des cycles de conférences à la source d'alternatives concrètes.

■ Fiche 10. 2014, année anniversaire !

Découvrez Nature & Progrès, son histoire et son engagement, partout en France en 2014.



Nature & Progrès, 50 ans d'initiatives pour un avenir en bio



■ La Fédération Nature & Progrès, régie par la loi 1901, est fondée en 1964. En réaction au productivisme agricole générateur d'exode rural et de pollutions, elle rassemble dans une vision à 360° les défenseurs du vivant. Composée de paysans, d'artisans, de commerçants et de consommateurs, N&P compte aujourd'hui presque 30 groupes locaux en France, mais aussi une puissante antenne en Belgique.

Le mouvement associatif définit et porte l'agriculture biologique

La France des années 50 voit la création d'associations, mouvements de la société civile qui développent le concept d'agriculture biologique. Elles soulignent le rôle de l'humus, des équilibres biologiques et écologiques des systèmes agraires et le danger des pollutions chimiques pour l'alimentation humaine et l'environnement.

1964 : Naissance de Nature & Progrès, pour ouvrir le champ de toutes les techniques de la Bio. Autour du « Mouvement de la Bio », s'organisent les premières coopératives associatives de vente directe et se créent les entités nécessaires à leurs dynamiques, malgré le mépris des institutions.



1972 : Naissance de la Fédération Internationale de l'Agriculture Biologique (IFOAM), au Congrès Nature & Progrès de Versailles.

1972 - 1973 : édition par N&P de son premier cahier des charges technique « productions végétales biologiques ». Premières attributions de la mention N&P aux producteurs.

À Nature & Progrès, les paysans n'exploitent pas la terre, ils la cultivent

1976 : N&P crée le salon Marjolaine à l'ancienne gare de la Bastille à Paris.

1978 : Naissance de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB), gestionnaire de la marque Biofranc.



1978 : Naissance du Syndicat des bio-dynamistes dont les pratiques sont, dès 1930, sous le label Demeter.



1978 : Création de l'Association des Conseillers indépendants de l'Agriculture Biologique (ACAB) qui devient la cheville ouvrière du contrôle et de la garantie avec les Commissions Mixtes d'Agrément et de Contrôle locales (COMAC) de N&P, préludes aux Systèmes Participatifs de Garantie en place aujourd'hui.

1981 : Reconnaissance institutionnelle française de l'agriculture biologique (Loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980) comme « l'agriculture qui n'utilise pas de produits chimiques de synthèse ».

1982 : création de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) par le SABD, la FNAB, le GRAB, N&P ...

1983 : Participation de nombreux groupes N&P aux Etats Généraux du Développement Agricole.

1986 : Homologation par les pouvoirs publics du cahier des charges de N&P comme cahier des charges de l'agriculture biologique. Les autres cahiers des charges associatifs le seront en 1988.

1991 : l'Adoption du premier règlement européen de l'Agriculture Biologique va renverser les rôles. Le contrôle et la certification par des organismes tiers deviennent obligatoires, ce qui va détourner l'agriculture biologique de la gestion associative qui l'avait portée jusqu'à présent. Création de l'organisme de contrôle et de certification ECOCERT.

1993 : Création de la marque AB. Propriété du ministère français en charge de l'agriculture.



Nature & Progrès résiste aux dérives de la bio

1994-1995 : N&P revendique son action en dehors de la Bio officielle et sa spécificité associative. Dans le souci d'une agriculture cohérente, issue d'une vision globale, sa mention intègre d'autres domaines que ceux régis par l'AB. Ils ont pour toile de fond un projet de société durable, basé sur des relations de convivialité et de proximité entre les hommes et leur milieu : une société humaniste, écologique et alternative.

Si l'AB offre une garantie de pratiques respectueuses de l'environnement, N&P ne peut s'en contenter : le seul respect de règles techniques n'empêche pas les impasses du productivisme, grand responsable de la crise écologique actuelle par sa logique de prédation des ressources planétaires. C'est pourquoi, N&P encourage les fermes à taille humaine 100% bio. .../



/...

1999 : Edition de la Charte N&P : un idéal commun qui unit tous les adhérents.

Cette charte est le préluce de la démarche d'accompagnement et d'amélioration des pratiques établie dans les Systèmes Participatifs de Garantie.

Professionnels et consommateurs unis dans un projet commun

2000 : Campagne « Sauvons nos marchés » qui dénonce les normes imposées aux petits producteurs sur nos marchés de plein vent.

2003 : Création du Réseau Semences Paysannes, dont N&P est partie prenante.

2004 : IFOAM reconnaît la légitimité des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) tels que pratiqués par N&P ; systèmes de garantie alternatifs à la certification par tiers, basés sur l'échange et la transparence.

2009 : Mise en application d'un nouveau règlement européen pour la Bio. Il s'éloigne du projet initial de la Bio pour construire un marché de niche pouvant cohabiter avec les Ogm.

L'agriculture biologique entre dans une phase de récupération qui la réduit à une promesse commerciale.

2010 : la FNAB prend l'initiative d'une nouvelle marque privée associative : Bio Cohérence, en réaction au nivellement par le bas de la bio officielle.

2011 : les cahiers des charges de N&P sont, après une analyse détaillée, reconnus comme bio et rejoignent la IFOAM Family of standards.

2012 : le Réseau Biocoop reconnaît la qualité des produits garantis par le SPG de N&P. Les produits N&P non certifiés bio sont désormais disponibles en Biocoop en toute transparence.

2013-2014 : N&P interpelle les pouvoirs publics sur leur mauvaise lecture de ce qu'est l'agroécologie et garde le cap d'une agroécologie paysanne (voir encadré « les combats de Nature & Progrès » ci-contre).

Les représentations de Nature & Progrès

Cofondatrice d'IFOAM (la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, www.ifoam.org) et du Réseau Semences Paysannes (www.semencespaysannes.org), Nature & Progrès est aussi membre d'IFOAM France, et de l'ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique). Nature & Progrès siège également au grand conseil d'orientation de l'Agence bio (www.agencebio.org)

Les combats de Nature & Progrès

Nature & Progrès est mobilisée avec le collectif Semons la biodiversité (www.semonslabiodiversite.com) pour informer les élus sur les évolutions réglementaires nécessaires au maintien de la biodiversité cultivée dans les fermes.

Nature & Progrès agit en justice pour maintenir l'interdiction de culture des OGM en France.

Nature & Progrès s'inscrit dans toutes les actions qui luttent contre l'appropriation du vivant par des intérêts privés.

Nature & Progrès dénonce l'ineptie des normes imposées aux paysans et artisans, vecteur de leur disparition au profit des outils de production industriels.

Nature & Progrès promeut les alternatives aux pesticides que sont les préparations naturelles peu préoccupantes et donne la parole aux lanceurs d'alertes qui démontrent la dangerosité de l'usage généralisé des pesticides.

Nature & Progrès se positionne également en faveur de l'installation de jeunes agriculteurs nombreux dans nos territoires, gage d'une relocalisation de nos productions alimentaires et artisanales, gage de notre souveraineté alimentaire.

Au lieu du commerce au loin, flux de marchandises désincarné, la vente directe favorise l'échange entre personnes, réduit les transports et crée du lien social. Face au « bio anonymat », N&P propose une identification claire des produits avec le nom du producteur et du transformateur sur l'emballage et un questionnement permanent sur l'origine des matières premières.

**Nature & Progrès, un projet de société,
pour notre santé et celle de la terre**



La Charte Nature & Progrès, un idéal commun liant tous les adhérents



- Nature & Progrès, ce sont des producteurs, transformateurs, fournisseurs, distributeurs et consommateurs, liés par une Charte commune. Cette Charte est une alternative concrète et performante aux désordres écologiques, technologiques, sanitaires et humains de nos sociétés industrielles.

Nature & Progrès, pour que l'écologie fasse ses preuves sur le terrain !

Respecter les équilibres naturels est une priorité. N&P privilégie la préservation, voire la reconstitution si nécessaire, de la biodiversité paysagère selon sa spécificité géographique et pédoclimatique. La lutte contre le ravinement par le maillage des haies, les talus, les bandes forestières participent à ce respect. Pour rétablir le fragile équilibre animal/culture/forêt détruit par l'intensification agricole, la Charte demande par exemple à chacune de ses fermes, de réserver une zone sauvage écologique représentant au moins 5% de sa superficie agricole.

Chaque ferme sous mention N&P réserve 5% de sa superficie agricole à une zone sauvage écologique

Promouvoir une agriculture qui respecte la Nature, ce n'est pas refuser le Progrès. Bien au contraire ! La Charte encourage à des **techniques écologiques innovantes** à tous les échelons de la filière : des semences adaptées au terroir, la limitation de la consommation d'énergie, une gestion écologique de l'eau, de l'éco-construction (habitations, bâtiments agricoles...), des emballages biodégradables, une distribution de proximité, etc.

Nature & Progrès, pour un réalisme économique à échelle humaine !

L'occupation foncière et la dimension des ateliers de production ou de transformation doivent rester à **échelle humaine**. Cette conception nécessite la réorganisation de la filière agricole : une relocalisation de l'économie, l'usage restreint des produits provenant de pays éloignés, des circuits courts, une vente directe. Pour s'en convaincre, interrogeons nous sur l'aberration que constituent, au regard de l'effet de serre, les flux de denrées alimentaires à travers le globe !

Comment se traduit l'application de la Charte ? Entre autres, par une **autonomie** progressive en semences, en plants, en intrants et en énergie. Cela signifie aussi le choix d'un mode de consommation responsable, par exemple en consommant des produits de saison, et en privilégiant le commerce équitable sur l'ensemble de la filière, quelles que soient les zones géographiques. A terme, la création d'une véritable distribution bio est incontournable.

*La Charte N&P a un triple objectif :
écologique, économique et humain*

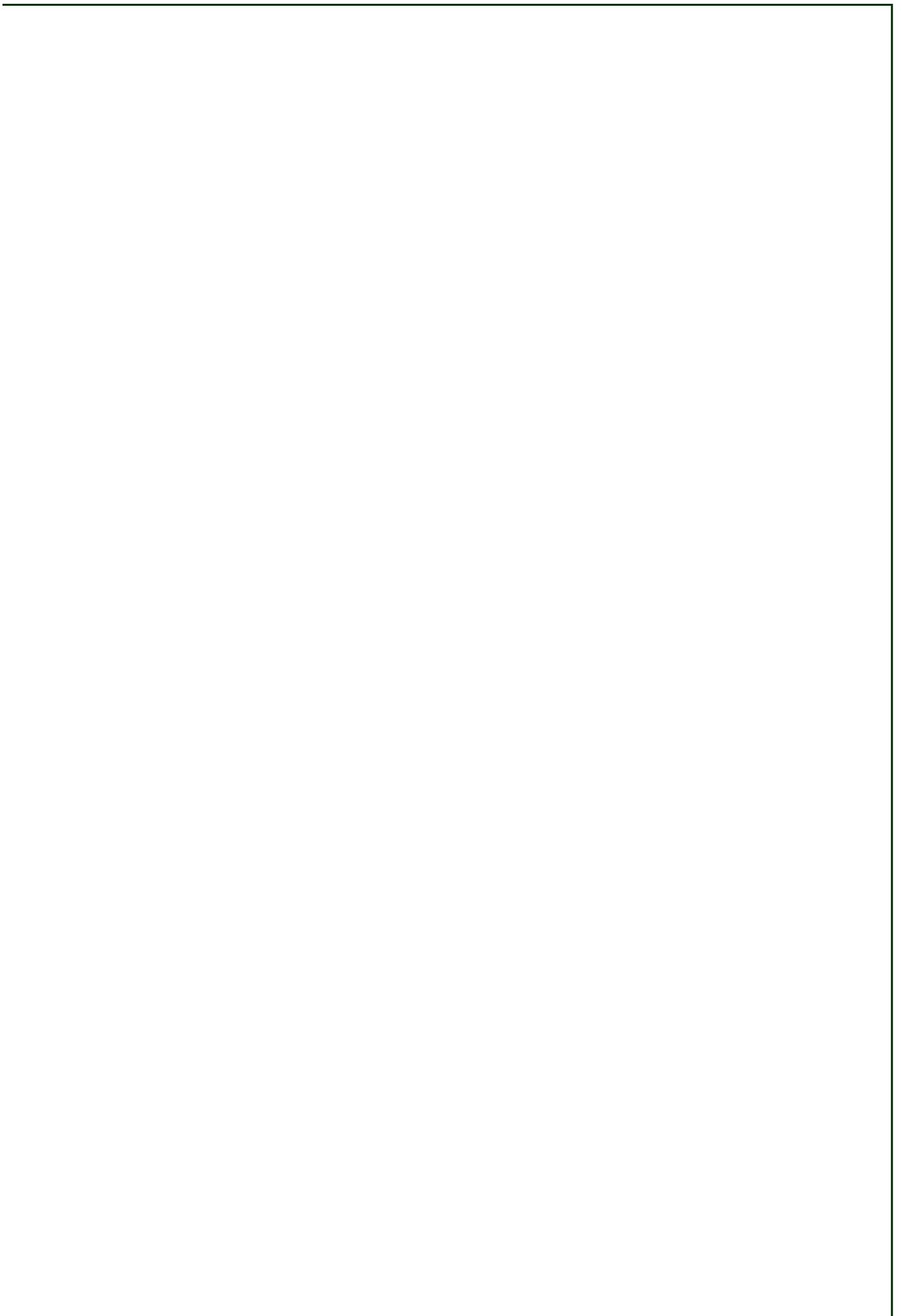
Un autre cheval de bataille de N&P est le **soutien des petits producteurs et transformateurs** : gageons sur la qualité des produits plutôt que sur la quantité ! Un renouveau qui nécessite une juste rémunération du travail paysan. Conscients des exigences requises par la Charte N&P, ses rédacteurs encouragent à des évolutions progressives, en phase avec la réalité de terrain.

Nature & Progrès, pour une solidarité sociale efficace et pragmatique !

La **solidarité** est un thème fort de la Charte. Elle s'établit par un **contact direct** entre le producteur et le consommateur. L'**accompagnement de projets**, le **parrainage** individuel ou de groupe, l'allègement des charges des paysans par des moyens juridiques, fiscaux ou associatifs participent à cette entraide. A la compétition commerciale doit se substituer une **coopération** qui passe par une répartition équitable des revenus entre la production, la transformation et la distribution. Au sein même de la structure doit être développée une politique sociale qui veille au respect des salariés et des divers collaborateurs. La Charte entend cette solidarité dans toutes les régions de France, mais aussi sur le plan international.

La Charte est consultable sur le site <http://www.natureetprogres.org/charte.pdf>







La mention Nature & Progrès, une volonté d'exigence, de transparence et de solidarité, inscrite dans la bio mondiale.

■ En 1993, le contrôle de l'agriculture biologique sort du secteur associatif pour devenir un service marchand. L'Etat délègue cette tâche à des Organismes de Contrôle et de Certification. Ces contrôles représentent une charge financière que les petits producteurs diversifiés peuvent difficilement assumer. Pour pallier à cette érosion des petites structures, N&P s'est engagée dans la mise en place d'un Système Participatif de Garantie. La participation de tous et la transparence de ce système oblige à l'exigence et favorise l'échange de savoir-faire.

L'attribution de la mention N&P : un système participatif de garantie

Les systèmes de contrôle actuels pénalisent financièrement les petites fermes diversifiées pratiquant la transformation de leurs productions, par rapport aux gros opérateurs en monoproduction. Etouffées sous les charges, celles-ci sont en train de disparaître alors qu'elles sont l'âme même de la bio. Dans sa recherche d'équité, N&P facture donc l'attribution de sa mention, pour partie, proportionnellement au chiffre d'affaires. Pour attribuer sa mention, N&P a instauré un contrôle participatif mettant à contribution tous les adhérents, qu'ils soient titulaires ou non de la mention, professionnels ou consommateurs. L'idée ? Alléger les charges grâce au bénévolat, mais aussi rendre les pratiques du producteur transparentes. Concrètement, les enquêtes sont menées par des enquêteurs locaux qui disposent des compétences techniques et pratiques. Ils sont accompagnés d'un ou plusieurs adhérents « novices ». Ce système établit un rapport de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté qui inclut vigilance et rigueur. Les non conformités sont souvent avouées et discutées. Grâce à l'échange, le producteur trouve des solutions avec l'enquêteur et les autres adhérents.

*À la confidentialité des contrôles officiels,
N&P préfère un contrôle basé sur l'échange
et la transparence*

Quand c'est possible, les groupes locaux gèrent le système d'enquêtes, ce qui favorise l'autonomie et la prise en compte des spécificités locales. Les adhérents créent alors une COMAC (Commission mixte d'agrément et de contrôle), composée de producteurs et de consommateurs. Cette commission coordonne l'enquête, examine les dossiers de demande de mention, les résultats des enquêtes et donne un avis sur l'attribution de la mention. Cet avis est transmis à la COMAC Fédérale (composée de représentants de chaque COMAC locale) qui vérifie sa conformité et notifie à l'adhérent l'attribution ou non de la mention, les remarques et sanctions éventuelles.

Les cahiers des charges Nature & Progrès sont révisés périodiquement pour intégrer les évolutions scientifiques et techniques propres à la bio.

Les cahiers des charges productions animales et végétales : plus d'exigence

N&P dispose de cahiers des charges productions animales et végétales dont les exigences sont au moins conformes, sinon plus élevées, que la réglementation bio officielle. Pour demeurer fidèles aux principes fondamentaux de la bio, ils s'assurent du respect du vivant, de la gestion réfléchie de la fécondité des sols, d'une transformation douce respectant la qualité intrinsèque des produits.

*Les cahiers des charges N&P veillent à être
les plus fidèles aux principes fondamentaux de
la bio*

Concernant les productions animales, les cahiers des charges N&P veillent par exemple à limiter les traitements vétérinaires, voire à les rendre inexistants pour les volailles. Pour les ruminants, ils imposent une pâture de 5 mois minimum. Ils tiennent compte des besoins physiologiques et des contraintes écologiques de l'animal. L'intégration du paramètre environnemental y est concrète : un chargement d'1 Unité Gros Bovin/ha, contre 2 en bio par exemple. Dans un souci de maintien de la biodiversité, les cahiers des charges N&P encouragent l'adaptation au terroir, la variété et les races à faibles effectifs. Enfin, en réponse aux vides réglementaires, N&P a aussi des cahiers des charges innovants dans des domaines non couverts par des réglementations officielles. (Cf. fiche 4).

La bio, c'est aussi la prise en compte des critères environnementaux. La gestion des déchets et ressources en eau, l'éco-construction, la promotion des énergies renouvelables et alternatives, la préservation des équilibres naturels du sol : toutes ces facettes sont inhérentes à la bio. Le système participatif de garantie permet d'aborder tous ces sujets lors des enquêtes de terrain et dans les avis rendus aux titulaires de la mention.

.../





En 2009, un projet de reconnaissance de tous les signes de qualité bio à travers le monde voit le jour au sein d'IFOAM (la Fédération Internationale des Mouvements de la bio). **Appelé « IFOAM family of standards » ce projet a pour ambition de lister tous les cahiers des charges bio du monde, de dessiner la limite entre ce qui est bio et ce qui ne l'est pas.**

Il existe en effet plusieurs centaines de standards bio au monde, des règlements officiels aux cahiers des charges privés. Les échanges de produits bio entre différentes parties du monde impliquent que les différents systèmes se reconnaissent et s'acceptent mutuellement. Pour faciliter cette acceptation, le projet IFOAM family of standards publie la liste de tous les standards qu'elle reconnaît comme bio.

L'approbation d'un cahier des charges par IFOAM family of standards est le fruit d'une lecture technique détaillée suivant une procédure rigoureuse. Les cahiers des charges sont comparés point par point à un standard de référence : le COROS (Common Objectives and Requirements for Organic Standards) qui décline en pratiques les quatre principes fondamentaux de l'agriculture biologique : santé, écologie, équité, précaution.

Exclue de la bio européenne qui ne reconnaît pas les cahiers des charges privés, Nature & Progrès se lance dans l'aventure IFOAM family of standards en mars 2011. L'évaluation de nos cahiers des charges et de notre charte prend la forme d'une matrice qui analyse plus de 110 critères, qui vont de la justice sociale à la gestion des sols, en passant par les traitements vétérinaires et l'origine des semences et plants... Huit mois plus tard, après étude de notre dossier par le comité ad hoc, **les cahiers de charges de Nature & Progrès font officiellement leur entrée dans la IFOAM family of standards !** Ils sont ainsi reconnus comme bio aux côtés des réglementations bio européenne, canadienne, japonaise, américaine... aux côtés des cahiers des charges Biosuisse (Suisse), Naturland (Allemagne), Biogro (Nouvelle Zélande)... Toutes les modifications apportées depuis 2011 à nos cahiers des charges ont été approuvées et n'ont pas remis en cause ce que tout le monde savait déjà : **Nature & Progrès, c'est bio !**

La seconde partie de la garantie concerne le contrôle, la certification. Parce qu'avoir des cahiers des charges super exigeants et bio ne suffit pas : il est indispensable que ceux qui s'en revendiquent aient été contrôlés, leurs pratiques évaluées, les écarts sanctionnés, leur usage du logo N&P vérifié : les produits Nature & Progrès doivent avoir été produits et fabriqués dans le respect de notre charte et de nos cahiers des charges.

Il existe deux voies pour certifier la bio aujourd'hui dans le monde. La plus répandue est la certification par tiers : celle où une entreprise spécialisée dans le contrôle et la certification assure les contrôles de

terrain, la mise en application des sanctions et l'édition des documents qui attestent de la conformité des produits. **En Europe, c'est la seule voie possible : si vous n'êtes pas certifié par un «organisme certificateur agréé par les pouvoirs publics», vos terres et vos produits ne peuvent pas être bio.** La seconde voie porte le doux nom de certification participative: celle où un collectif de producteurs et consommateurs assure les contrôles de terrain, la mise en application des sanctions et l'édition des documents qui attestent de la conformité des produits. C'est cette seconde voie qu'a choisie Nature & Progrès. Bien que dans le monde de plus en plus de standards bio reconnaissent l'existence et la fiabilité de la certification participative (la bio officielle brésilienne, sud-africaine, indienne, la norme bio du Pacifique...), en Europe, cette voie n'existe pas. Alors que nos compatriotes de Nouvelle Calédonie peuvent se revendiquer de l'agriculture biologique grâce à la certification participative organisée par l'association Biocalédonia, nous restons en métropole rivaux aux rigidités de la réglementation bio européenne.

Qu'à cela ne tienne. **Pour prouver la validité de son système participatif de garantie** (une autre façon de dire la certification participative, car chez nous le mot «certification» est lui aussi réservé aux organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics...), **Nature & Progrès engage l'évaluation de son mode de fonctionnement par le PGS committee d'IFOAM.** Encore une fois tout est passé au crible: les supports d'enquête, les grilles de sanction et leurs procédures d'application, l'organisation des instances d'appel et de réclamation, le mode de révision des cahiers des charges, la tenue de la documentation et des archives, la participation de tous les acteurs, la transparence des dossiers... Six mois plus tard, le PGS committee rend son verdict: **le système participatif de garantie de Nature & Progrès répond bien aux exigences de fonctionnement d'IFOAM.**

Notre «certification participative» est ainsi reconnue. Outre la garantie de confiance pour l'acheteur de produits labellisés N&P, les échanges d'expériences, de savoirs et savoir-faire qui accompagnent l'attribution de la mention N&P suscitent l'intérêt des producteurs contrôlés, qui sont ainsi accompagnés, tirés vers le haut plus que fliqués sur leurs écarts.

Avec des cahiers des charges «garantis bio» et un système de garantie approuvés par la plus grande et la plus puissante organisation bio du monde, Nature & Progrès est fière de l'engagement de ses membres, de la rigueur du travail effectué sur le terrain et au niveau national, pour la gestion de sa marque collective. Fière aussi de tout ce qui naît de ce mode de fonctionnement en termes de vie associative. Nature & Progrès, est depuis sa naissance et toujours aujourd'hui dans la bio : proud to be part !



La mention Nature & Progrès pour des produits écologiques non couverts par la bio officielle.



■ En cohérence avec son approche globale, Nature & Progrès a rédigé des cahiers des charges dans des domaines non encore couverts par la réglementation officielle. Ainsi, des produits tels que le sel marin, les cosmétiques, les fertilisants et les produits d'entretien portent sa mention. Les professionnels qui respectent ces cahiers des charges spécifiques sont également engagés dans une politique sociale et économique solidaire.

Le sel marin

Exclusivement récolté manuellement, le sel sous mention N&P cristallise sur un fond d'argile par l'évaporation naturelle de l'eau de mer. L'interdiction de lavage du sel, d'ajout d'oligo-éléments, d'agents blanchissants, d'anti-agglomérants et d'additifs, garantissent la qualité physico-chimique de ce sel. Aux règles de production, de conditionnement et de contrôle, s'ajoute la gestion écologique du milieu comme partie intégrante du cahier des charges « sel marin ». Cela signifie l'engagement du professionnel à ne pas utiliser de produits ou matériaux reconnus polluants : par exemple, l'usage de désherbants pour l'entretien des berges et la démoustication chimique sont interdits.

*La rigueur des cahiers des charges
Nature & Progrès garantit des
produits d'exception.*

Les produits cosmétiques

Le cahier des charges « cosmétique bio-écologique » ouvre la voie à des cosmétiques respectueux de l'homme et de l'environnement. Les produits sous mention N&P sont composés d'ingrédients végétaux pour l'essentiel (comme les huiles) et animaux (comme la cire d'abeille) issus de l'agriculture biologique.

Leur mode de fabrication a recours à des procédés physiques ou chimiques simples. Les substances issues de la pétrochimie (paraffine, silicones, etc.), ainsi que les substances sulfatées ou éthoxylées sont interdites. De même, le recours à des technologies OGM, aux nanotechnologies, à des micro-ondes ou à des tests sur animaux sont prohibés.

Les fertilisants organiques

Il n'existait pas de label ni de contrôle officiel pour les fertilisants utilisables en agriculture biologique. N&P, suivi par Ecocert, a été le premier à mettre en place un cahier des charges encadrant la fabrication des fertilisants organiques et supports de

cultures. Les matières premières autorisées sont celles listées en annexe du règlement de la bio officielle, à l'exclusion des farines animales, poudres d'os et de sang.

Le cahier des charges N&P inclut notamment un programme d'analyses sur les résidus de pesticides, métaux lourds et OGM pouvant être présents dans les matières premières et produits finis.

*Le contrôle vise les moyens de
production, les méthodes de fabrication,
les moyens de stockage et la gestion
environnementale de la production.*

Les produits d'entretien

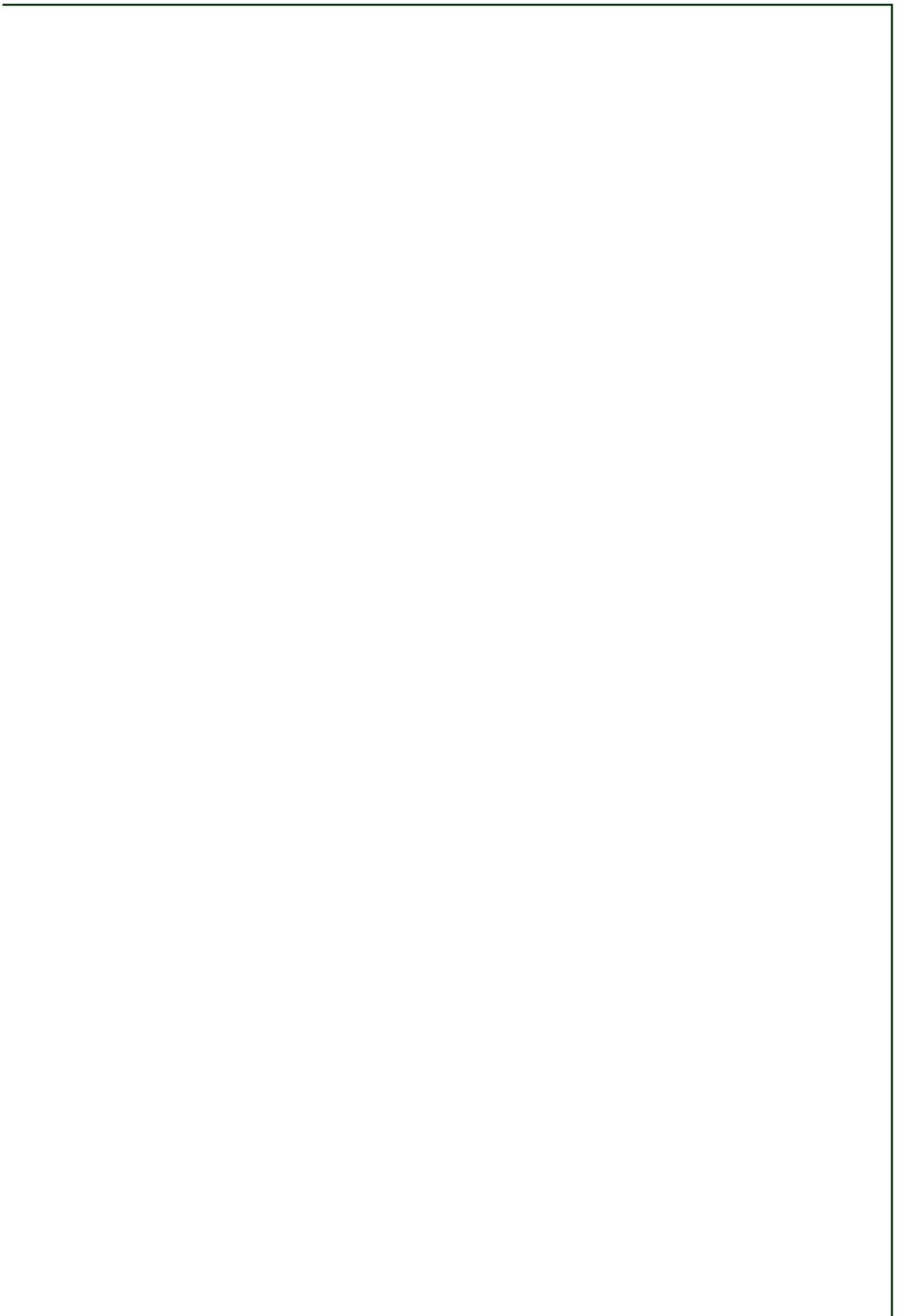
Ces produits proviennent essentiellement de matières végétales issues de l'agriculture biologique, ou de matières minérales non pétrochimiques. Ils peuvent être obtenus par des procédés mécaniques (broyage, centrifugation, pression à froid, séchage, filtration, etc.) ou des procédés physiques et chimiques simples (distillation à la vapeur d'eau, macération, fermentation, etc.). Dans un souci de préservation de l'environnement et de maintien de la biodiversité, la technologie génétique est prohibée.

Et le vin

La vinification n'est incluse dans la réglementation bio officielle que depuis 2012. N&P s'est intéressée dès 1982 à tout le processus de vinification, jusqu'à l'embouteillage ! Pour N&P le vin est un produit vivant qui exprime les potentialités du terroir sur lequel la vigne a été cultivée. En réaction à son artificialisation croissante (sucré, coloré, etc.), le cahier des charges N&P préconise le moins d'ajouts possible. Les apports de sulfites notamment sont contrôlés sévèrement. Pour des produits correspondants à la définition originelle du vin : « le vin est la boisson obtenue par fermentation alcoolique du raisin frais, sans manipulations ou pratiques œnologiques de nature à apporter une modification à la composition du vin ».

[Les cahiers des charges sont consultables sur le site www.natureetprogres.org](http://www.natureetprogres.org)





L'innovation à Nature & Progrès, au cœur de l'agroécologie paysanne



■ L'agriculture biologique est au cœur de la modernité agronomique actuelle. Le travail du paysan consiste à observer attentivement le vivant dans toutes ses composantes - végétales, animales, minérales -, à aménager l'environnement le plus favorable aux plantes et aux animaux, mais aussi à choisir les graines et les races les plus adaptées à son terroir. A l'exploitation et à la (sur)production se substituent la culture et l'accompagnement. Une innovation qui se veut à la fois technique, écologique et sociale : quelques exemples.

L'innovation technique

En agriculture biologique, le vigneron est l'accompagnateur de l'alchimie du vin et non son dirigeant. En réaction à l'artificialisation du vin, les promoteurs de la vinification naturelle cherchent à diminuer, voire éliminer, tout ajout de sucre (augmentant le degré alcoolique), de produits de collage (éliminant certains dépôts naturels dans le vin) ou de sulfites. Cela demande en amont un travail respectueux de la vie du sol, exigeant en main d'œuvre toute l'année et pas de sur-fertilisation.

*Àu lieu de lutter contre la maladie,
le paysan bio cherche à en identifier
la source*

Dans cet esprit, des vigneron·ne·s N&P sont parvenus à lutter contre la flavescence dorée, maladie dégénérante de la vigne. Refusant de recourir à un traitement chimique (obligatoire !), ils ont cherché à identifier la source du fléau pour découvrir finalement que les plants de vignes achetés chez les pépiniéristes n'étaient pas sains. Ils se sont alors lancés dans la production de leurs propres plants à la ferme. Ceci est un exemple. Mais de façon plus générale, la connaissance des sols, des plantes qui soignent les plantes, et du cycle du vivant, permet de trouver des alternatives aux produits chimiques et de libérer les paysans de leur dépendance vis-à-vis de l'agro-industrie.

L'innovation sociale

L'agroécologie n'aurait pas de sens si on limitait la coopération aux seuls minéraux, végétaux et animaux. La solidarité est inhérente à la conception de l'agriculture biologique et doit être présente à tous les échelons de la filière.

Face à un foncier devenu financièrement inaccessible, les petits paysans rencontrent beaucoup de difficultés pour s'installer. Dans ce cas, la solidarité peut beaucoup, même quand les banques prétextent des garanties et formations insuffisantes pour un prêt. Les contributions financières de tout un groupe de personnes autour d'un projet peuvent permettre l'installation de petits paysans bio. Ainsi la mobilisation du groupe N&P Var dans la constitution d'un GFA (groupement foncier agricole), a permis à une jeune avicultrice bio, riche de son seul dynamisme, de mener à bien son projet (revue N&P n°52). Dans la même optique, les jardins d'insertion cultivés en agriculture biologique, comme *Biau jardin* dans le Puy-de-Dôme, offrent une réponse à ceux qui ne trouvent plus de place dans la collectivité. Par le travail de la terre qui demande régularité et opiniâtreté, l'individu, devant la preuve qu'il est capable de "produire", retrouve peu à peu une quiétude réparatrice.

*La solidarité et la coopération sont les
qualités intrinsèques de l'agriculture
biologique telle que la conçoit N&P :
une agroécologie paysanne*

Du côté de l'innovation sociale, les choses ne s'arrêtent pas là. Refusant l'exclusion et l'élimination des petits producteurs diversifiés par les systèmes coûteux des contrôles officiels, N&P s'est impliquée en 2006 dans le projet pilote sur les systèmes de contrôle interne lancé par IFOAM (Fédération internationale des mouvements de l'agriculture bio), en y apportant sa spécificité participative. Cela a abouti à la reconnaissance par IFOAM des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) comme alternative à la certification par tiers. Certaines réglementations Bio officielles de par le monde intègrent déjà cette innovation (Brésil, Afrique du Sud, Polynésie, Inde, Kenya, Tanzanie...), encore boudée par la vieille Europe...

.../



/...

L'innovation écologique

Des chèvres contre les incendies ? L'idée paraît saugrenue et pourtant c'est une réalité. Dans le Midi, on a eu trop tendance à oublier que les moutons et les chèvres avaient un rôle salubre d'entretien et de débroussaillage des sous-bois, et qu'ils prévenaient ainsi l'extension des feux de forêts. C'est dans cette perspective qu'un adhérent N&P du Var, éleveur de races en voie de disparition, a récemment passé un contrat d'entretien des forêts communales avec une collectivité locale : une bonne façon de concilier préservation de la biodiversité et réalités économiques.

Pourtant, l'érosion de la biodiversité, animale ou végétale, s'accélère. Elle est même très préoccupante s'agissant des variétés cultivées. Dans le secteur des semences potagères et céréalières, ce sont 98 % des variétés qui ont disparu depuis le début du siècle. La majeure partie des plants et semences proposés aujourd'hui dans le commerce sont malades avant même d'être mis en terre. Ils ne peuvent être cultivés sans perfusion permanente de pesticides.

La diversité des semences adaptées au terroir crée des barrières à la progression des maladies.

Refusant ce modèle d'uniformisation et de stabilisation du vivant, des paysans et associations ont travaillé, sans soutien, à conserver, sélectionner et multiplier des semences et plants adaptés à leur terroir. Ce travail est la source d'une biodiversité qui crée des barrières à la progression des maladies, par les échanges et les synergies qu'elle permet. Chaque plante prélève dans le milieu les mêmes éléments et y rejette les mêmes déchets. En cas de monoculture, c'est la carence des premiers et la saturation par les

seconds qui rendent les plantes malades. A l'inverse, lorsqu'il y a diversité, chaque plante peut fournir ce qui manque aux autres et recycler leurs déchets. De même, la diversité animale valorise mieux les pâtures par des apports organiques différents. Le droit à l'innovation et à l'amélioration variétale passe par la réappropriation, par les paysans, de semences et races locales adaptées.

Depuis sa création, l'un des objectifs de N&P est de mener à bien une recherche scientifique et appliquée compatible avec l'agrobiologie, c'est-à-dire considérant les plantes et les animaux comme faisant partie d'un système vivant et non comme des machines à produire. En bio, l'approche de base consiste à toujours chercher à traiter les causes d'une maladie plutôt qu'à se contenter d'en camoufler les symptômes.

La diversité animale valorise mieux les pâtures par des apports organiques différents et complémentaires

C'est ainsi que la fédération N&P a publié, suite à la crise de la vache folle, une analyse des causes ignorées de cette épizootie, résultat de l'élevage industriel, des traitements vétérinaires à outrance, de la dégénérescence des races animales victimes de consanguinité et poussées à la surproduction... De même, suite à l'épidémie de flavescence dorée sur la vigne, le combat des viticulteurs sous mention N&P pour obtenir le droit de traiter exclusivement avec des produits autorisés en bio et leur réflexion de fond sur les causes de la fragilité des vignes face aux maladies dites "de dégénérescence" ont été publiés par la Fédération.

Il est urgent d'abandonner le regard réductionniste et dominateur porté sur le vivant pour mieux gérer notre co-évolution avec lui.



Les adhérents de Nature & Progrès : des consommateurs qui dessinent leur avenir.



- S'impliquer en tant que consommateur au sein des groupes locaux de Nature et Progrès ne doit pas être une démarche seulement hygiéniste mais bien citoyenne. C'est insérer sa volonté d'autonomie dans un projet global où l'acte quotidien responsable, la créativité, l'amour de tout ce qui vit, sont une alternative à un monde qui réduit pas à pas l'espace de nos libertés.

Se responsabiliser

Les activités humaines sont les principales responsables du réchauffement de la planète. On incrimine à juste titre la combustion des énergies fossiles, émettrice de gaz à effet de serre. Mais on oublie que les produits dérivés du pétrole (engrais chimiques, pesticides de synthèse) utilisés pour l'agriculture chimique contribuent fortement - et même davantage que les transports - au réchauffement climatique. En parallèle, les déchets organiques se dissipent en CO2 dans les incinérateurs, au lieu d'enrichir les sols. La protection de la Nature relève de notre responsabilité à tous.

Continuons-nous à nous payer de mots quand la situation exige de l'action ?

La course au « toujours plus » se traduit par une pollution effrénée. Dans le même temps, nous exigeons une sécurité absolue. On prétend que la présence du moindre microbe, insecte ou champignon est dangereuse. Sous prétexte du « risque zéro », les traitements chimiques sont justifiés et la guerre généralisée aux produits naturels (tisanes, purins, essences de plantes...) accrue. Dénoncer ne suffit pas. Dans la spirale d'incohérences propre à la société actuelle, l'avenir appartient aux citoyens responsables qui ont compris que la solution de nos problèmes ne peut venir que de nous-mêmes.

Penser globalement, consommer localement

Il ne sert à rien de se donner une bonne conscience en soutenant le commerce équitable et l'agriculture biologique sans prendre pour axiome la proximité. Consommer localement, c'est résister à l'économie de marché dévastatrice. Cette économie, que nous soutenons quotidiennement par nos achats non pensés, nous conduit à manger par exemple un yaourt aux fruits dont les ingrédients, tous additionnés, ont parcouru plusieurs milliers de kilomètres jusqu'à notre petite cuillère. Imaginons le bouleversement de notre monde si chacun de nous s'engageait dans la voie de la proximité ? Si 80 % de notre alimentation provenait de produits nés dans un rayon maximum de 150 km ?

L'avenir est à l'agroécologie paysanne : l'art pour l'Homme d'accompagner le dynamisme de la Nature.

La société nous transforme en clients. En quelques décennies, l'homme a perdu son autonomie ancestrale. Réapprenons à nous rendre chez le paysan producteur, pour connaître sa vie et son métier, pour choisir des produits de saison et retrouver la diversité. Renouer avec l'aliment, c'est se relier à la Nature, à la temporalité, à la terre, aux autres êtres vivants, aux climats et aux saisons. Ensemble, construisons des outils de commercialisation cohérents ayant pour toile de fond le maintien de la Vie sur une planète en danger.

.../



/...

Mettre en cohérence notre vision du monde, nos convictions et nos actes.

L'agroécologie est une alternative pratique au modèle de croissance illimitée du capitalisme. Consommer bio, c'est avant tout s'engager dans une démarche favorable à une agriculture paysanne, humaine, durable et solidaire. C'est un moyen d'exprimer son refus du système productiviste. C'est une manière de se prononcer en faveur de l'émergence d'une société nouvelle, refusant la maltraitance animale, respectant l'homme, son environnement et n'hypothéquant pas le devenir des générations futures.

Seul l'échange pourra nous faire retrouver ou acquérir des gestes qui guideront notre comportement vis à vis de l'environnement, par la préservation et l'amélioration du capital nourricier de la Terre. L'avenir est à l'agroécologie paysanne : l'art pour l'Homme d'accompagner le dynamisme de la Nature, à l'aide d'engrais organiques, de pesticides d'origine naturelle et de compréhension du milieu.

Pesticides chimiques : attention danger !

La France est le troisième consommateur mondial de pesticides. Or, de nombreuses enquêtes épidémiologiques, réalisées dans le monde entier (Europe, Etats-Unis...) montrent que l'exposition professionnelle ou environnementale aux pesticides chimiques est associée à un risque accru de développer certains types de cancer, à une baisse de la fertilité masculine, à des perturbations du système hormonal, à des problèmes immunitaires, etc.

**L'agriculture biologique est un idéal que nous faisons progresser depuis 50 ans.
Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chances d'aboutir avant qu'il ne soit trop tard.**



La revue Nature & Progrès : Un relais pour un autre projet de société.



■ Née d'une vision globale, la bio telle que la conçoit Nature & Progrès appelle des changements profonds de société. Analysant les problématiques écologiques et sociétales, sa revue, très critique des choix agronomiques, technologiques, politiques et économiques actuels, explore toutes les idées et les alternatives susceptibles de nous faire envisager l'avenir sous de meilleurs augures.

Une analyse critique de la société de consommation

A travers ses pages, la revue Nature & Progrès donne la parole à tous les acteurs de la société civile qui se mobilisent pour prévenir la faillite du système actuel, grand prédateur des ressources - depuis la semence jusqu'à l'eau -, et générateur de déchets, de pollutions multiples et de gaspillages indécentes au regard de la crise environnementale qui se profile. Des associations écologistes et de nombreux scientifiques ont déjà collaboré à cette revue sur des sujets aussi variés que l'avenir de la bio, les risques OGM, l'installation paysanne, la privatisation du vivant, la crise énergétique, etc. Chaque fois, c'est bel et bien le système économique libéral mondial qui, inmanquablement, vient empêcher une action pérenne qui permettrait de redresser la barre : tant que la rentabilité sera le seul mot d'ordre de nos sociétés, aucune solution véritable ne pourra émerger, sauf si les citoyens, informés de l'impasse dans laquelle ce système les enferme, choisissent ensemble d'impulser un tout autre logique et de poser les bases d'un autre mode de fonctionnement sur fond d'une meilleure harmonie entre l'homme et la biosphère.

*L'avenir de la bio, la souveraineté
alimentaire, les risques technologiques, la
privatisation du vivant, autant de thèmes
approfondis dans la revue Nature & Progrès*

Un relais de propositions concrètes

C'est cette mobilisation et cette créativité citoyenne que la revue Nature & Progrès s'efforce de relayer dans ses pages. Si certaines initiatives sont encore confidentielles, comme celle de l'Ethiket'bus qui, avec son épicerie itinérante propose des produits dont l'étiquetage permet d'évaluer les performances écologiques et sociales des marchandises proposées,

d'autres sont devenues très populaires et se répandent sur tout le territoire. Ainsi les Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) ont pris un bel essor, qui permettent aux paysans de se maintenir à la terre, tout en offrant à leurs adhérents la possibilité de mettre un visage sur les produits et de s'approvisionner à proximité avec des fruits et légumes de saison, bio pour la plupart...

*La revue Nature & Progrès se fait le relais
de toutes les initiatives aptes à revitaliser le
lien indispensable de l'homme avec la terre*

A travers les pages de sa revue, N&P soutient ainsi toutes les initiatives susceptibles de revitaliser le lien indispensable entre l'homme et sa terre nourricière, lien que nos sociétés actuelles, industrielles et "hors-sol" ont contribué à déliter, alors même qu'il est simplement vital et qu'aucune technologie ne saurait s'y substituer.

Des fiches pratiques

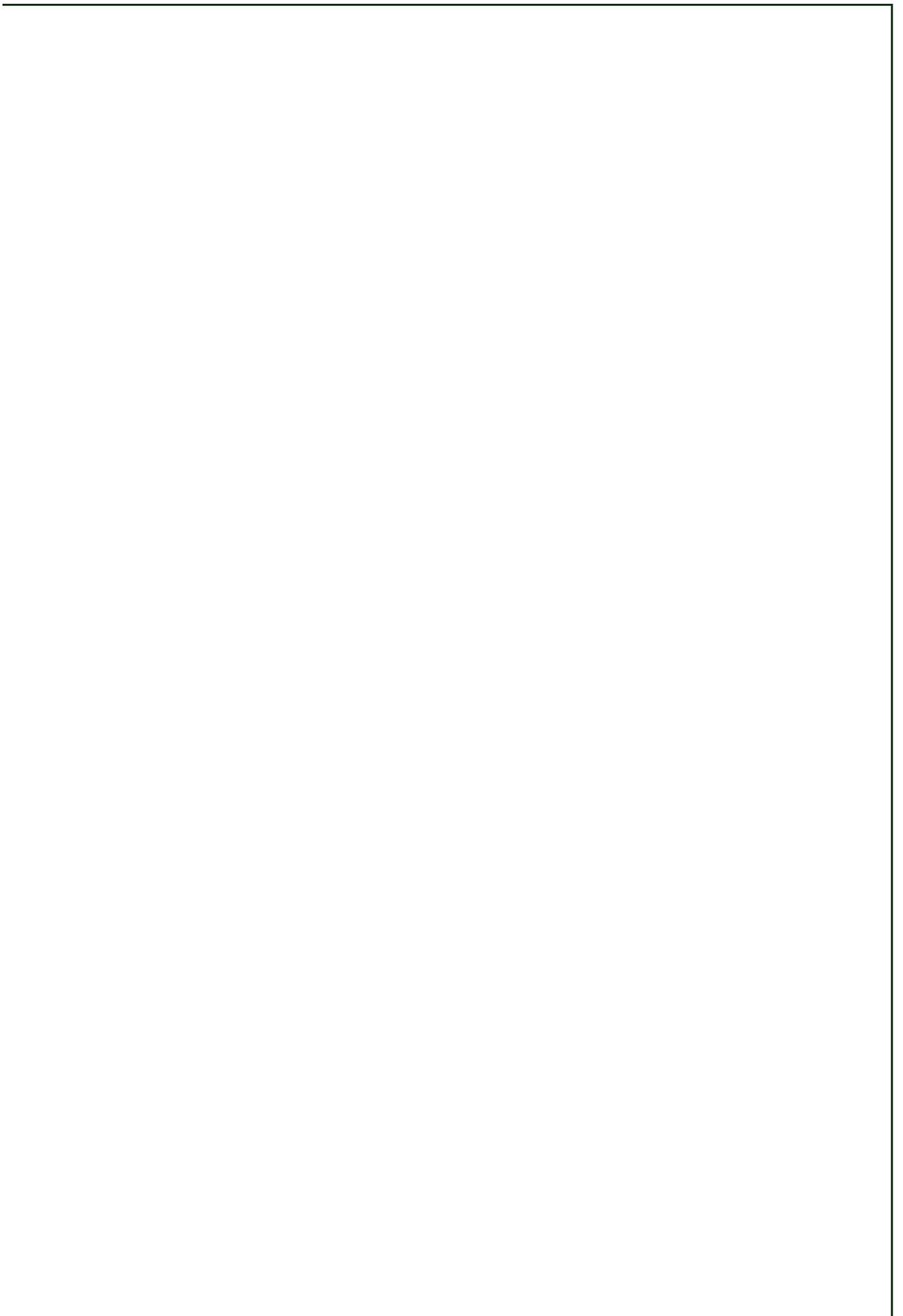
Jardinage biologique, recettes de cuisine, "faites-le vous-même", fiches de lecture et agenda des manifestations écologiques et citoyennes, viennent compléter l'information du lecteur, pour mieux le guider vers le chemin de "l'autonomie de faire et de penser" sur lequel cette revue se propose de l'accompagner.

Très concrètement

Tirée à 3500 exemplaires sur papier recyclé, cette revue de 52 pages quadri contient un dossier principal et différentes rubriques, société, écologie pratique, découverte, débat, brèves, etc. Elle est vendue par abonnement (30 € les 5 n°/an), ou au numéro (6.50 €) dans certains points de vente spécialisés dans l'alimentation biologique et auprès de N&P.

S'abonner, c'est s'engager !





Les groupes locaux Nature & Progrès, l'engagement actif dans l'agroécologie.



■ La quintessence de Nature & Progrès tient à la coopération active de ses 27 groupes locaux. Implantés à travers toute la France, chaque groupe agit au plus près des réalités de son territoire. Forts de leurs expériences, les adhérents mutualisent leurs savoir-faire en vue d'une écologie solidaire.

Promouvoir l'agriculture biologique : renouer le lien producteur – consommateur

L'une des priorités est de cultiver l'approvisionnement de proximité, par la vente à la ferme, les marchés, les foires, les groupements d'achat d'aliments bio et les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Les COMAC (Commissions mixtes d'agrément et de contrôle) développées par les groupes locaux vont dans ce sens : le contrôle participatif des producteurs et consommateurs favorise l'échange de savoirs et savoir-faire tout en réduisant les charges des petites structures à taille humaine.

Derrière la bio de proximité se profilent des enjeux environnementaux et sanitaires d'envergure internationale

N'oublions pas qu'à notre échelle, consommer localement revient à endiguer l'effet de serre. Mais participer aux marchés biologiques, c'est aussi permettre le maintien des petits paysans résistant à l'intensification agricole. Jusque-là négligé, le lien entre producteurs et consommateurs doit être renoué pour restituer une conscience citoyenne de l'agriculture et reprendre notre avenir en main.

Informier, échanger et éduquer à l'écologie

La sensibilisation aux enjeux de la bio, c'est aussi des journées à thèmes au cours desquelles l'Homme renoue avec la Nature (fabrication de jus de pommes, sorties botaniques...). Initiées par les groupes locaux, les retrouvailles autour de repas biologiques chez le producteur, lors d'événements sportifs ou dans le cadre de cantines bio, appellent un large public à ses responsabilités dans l'avenir du monde rural. De la même façon, la diffusion de bulletins locaux sur des initiatives régionales concourt à la vulgarisation de l'agriculture biologique. Via les groupes et leurs foires, de nombreuses conférences (sur l'histoire de la bio, les semences, la santé...) sont organisées.

Les adhérents n'hésitent pas à intervenir dans des lieux très diversifiés (milieu scolaire, bibliothèques, événements divers...) pour toucher le public le plus large possible. Tous s'appliquent à véhiculer les valeurs de l'agriculture biologique et de l'agroécologie paysanne, au travers par exemple de visites de fermes ou de journées de formation sur la « connaissance et la fécondité des sols ». L'éducation à la santé et à l'environnement (un stand itinérant sur la vie des sols ; une animation « à la découverte du repas » proposée de la maternelle au lycée, etc.) illustrent la pédagogie mise en œuvre par les groupes locaux.

Les adhérents Nature & Progrès s'érigent en pédagogues pour sensibiliser le public aux enjeux de la bio

La solidarité par la mutualisation des expériences

Le premier axe de travail de N&P concerne l'environnement au sens large. L'aménagement d'un centre de ressources forestières avec parcours pédagogique pour sauvegarder un bois, la plantation de haies, la mise en place d'un diagnostic énergétique des fermes sont autant de projets qui révèlent l'adaptation des groupes aux réalités de leur territoire (certains de ces projets étant subventionnés par les Conseils régionaux ou généraux). Aux compétences des groupes se combine une entraide croissante, à l'instar de collectifs d'achat de terrain permettant l'installation paysanne. Les groupes locaux n'hésitent pas à adhérer à d'autres associations militantes pour les soutenir dans leurs combats. Très présents dans l'opposition aux Ogm, ils s'engagent aussi contre le nucléaire, agissent pour une économie solidaire, etc. Les groupes locaux représentent N&P dans des instances telles Auvergne Biologique ou BioBourgogne. Autant de luttes et de soutiens empreints au quotidien de solidarité.

**Pour contacter le groupe local le plus proche
de chez vous, voir les adresses au dos**



Les correspondants Nature & Progrès en régions



- Nature & Progrès fédère les nombreux groupes locaux disséminés dans les territoires. Chaque groupe est lui-même déclaré en association et agit en liaison avec la Fédération.
Tout adhérent d'un groupe est aussi membre de la Fédération.

N&P Anjou

Chez Stéphanie Di Tullio
La Piécière
49190 Rochefort sur Loire
Tél : 06 06 68 35 45
natureprogres49@laposte.net

N&P Ardèche

Chez Julien Sauvebois
La Boulange d'Escoussenas
07270 St Prix
Tél : 04 75 30 32 70
natureetprogres07@gmail.com

N&P Ariège

Chez Odile et Bruno Gabiot
15, avenue du Salat
09190 Taurignan Vieux
Tél : 05 61 66 80 72
npariège@gmail.com

N&P Aube

Chez Claude Thorey
2 ruelle des Chennevières
10210 Lantages
Tél : 03 25 40 17 06

N&P Aude

12, rue des Genêts
11300 Limoux
Tél/fax : 04 68 20 94 75
np11@laposte.net
www.np11.org

N&P Auvergne

La Maison des Paysans
63370 Lempdes
Tél : 04 73 79 32 43
contact@natureetprogres-auvergne.org
www.natureetprogres-auvergne.org

N&P Aveyron

Chez Philippe Piard
12430 Alrance
Tél : 05 65 67 40 77
npaveyron@gmail.com

N&P Bretagne

Chez Clément Doedens
Kermathaman
22540 Pederneq
Tel: 02 96 45 34 24
npbretagne@orange.fr

N&P Côte d'Or

Chez Gabriel Vaudray
Ferme des Varennes
17, Grande Rue
21490 Bretigny
Tél : 03 45 21 94 77
ferme.varennes@free.fr

N&P Drôme

Chez Annabelle Wurbel
2590 route du plateau
26130 Clansayes
Tel : 06 82 42 86 39
natureetprogres26@laposte.net

N&P Gard

Chez Delphine Maillard
La Borie de Falguières
30270 Saint Jean du Gard
Tél : 06 68 13 85 73
natureetprogresgard@gmail.com

N&P Haute Garonne

Chez Clotilde Collier
Esbourdaous
31160 Aspet
Tél : 05 61 88 74 36
clotilde.collier@yahoo.fr

N&P Haute Loire

Chez Béranger Colin
La Bourange
43130 Retournac
Tél : 04 71 61 15 85
natureetprogres43@yahoo.fr

N&P Haute Pyrénées

Chez Ronan Lattuga
Parvis d'Aumède
65710 Campan
Tel : 05 62 91 68 39
gatesquiro@free.fr

N&P Haute Savoie-Suisse

Chez Sébastien Vasmer Bermond
10, Av de Beauregard
74960 Cran Gevrier
Tel : 04 50 65 22 98
comac.hautesavoie.suisse@gmail.com

N&P Hérault

Chez Céline Beauquel
Route de Clermont
34800 Cabrières
Tel : 06 28 06 40 23
natureetprogres34@gmail.com
www.natureetprograsherault.com

N&P Ile de France

49, rue Raspail
93100 Montreuil
Tél/fax : 01 48 59 28 86
natureetprogres-iledefrance@orange.fr

N&P Isère-Savoie

MNE de l'Isère
5, place Birakheim
38000 Grenoble
Tél : 04 76 90 04 47

N&P Lorraine-Alsace

Chez Pascal Thibault
Genaroy
88210 La Petite Raon
Tél : 03 29 57 81 86
pascal.thib@orange.fr

N&P Lozère

Chez Glenn Sauzereau
Mas de l'Elzière
48160 Saint Hilaire de Lavit
Tél : 04 66 43 13 06
jfhible@free.fr

N&P Mayenne Sarthe Orne

Chez Maryse Mellouet
L'Ouche
72130 Moulins le Carbonnel
Tel : 02 33 29 38 21
marysemellouet@gmail.com

N&P Nord Pas de Calais

CC Martin Martine
Rue Gauthier
59400 Cambrai
Tél : 03 27 70 98 47
nature-et-progres.npdc@orange.fr
www.nature-et-progres-npdc.org

N&P Pyrénées Orientales

Chez Claude Marsal
8, rue de la Fontaine
LD Baillanet
66500 Los Masos
Tél : 04 68 05 28 09
c.marsal@plantula.fr

N&P Quercy-Gascogne

Chez Christian Laval - 1496 D8
Les Bouygassas
82230 La Salvétat Belmontet
Tél : 05 63 30 31 28
netp82@openmailbox.org

N&P Rhône-Loire-Ain

Chez Valérie Genetier
2448 route de St Julien
Blaceret
69460 Blacé
Tél : 04 74 67 32 37
natureetprogres69@gmail.com
www.natureetprogres69@blogspot.fr

N&P Tarn

823 Avenue de la Fédarié
Cazalens
81600 Brens
Tél : 05 63 57 60 00
Fax : 05 63 57 99 42
contact@nptarn.org
www.nptarn.org

N&P Var

Chez Nicole Caré
Le Caladou A
301 chemin de la Calade
83000 Toulon
Tél : 04 94 41 71 05
yves.care@wanadoo.fr
<http://associationnatureetprogresvar.wifeo.com/>

Nature & Progrès à l'étranger

N&P Belgique

rue de Dave 520
5100 - Jambes - BELGIQUE
Tél : (0032 81)30 36 90
natpro@skynet.be
www.natpro.be



Les foires et salons de Nature & Progrès : les rencontres de la bio pour un autre choix de société.



■ A travers toute la France, les foires et marchés biologiques organisés par les groupes Nature & Progrès, confirment l'action militante des adhérents en faveur d'une agriculture biologique éthique. Elles sont l'occasion de faire valoir des alternatives écologiques et sociales dans une ambiance festive. Au niveau national, le salon Marjolaine, sous l'égide de l'association, est devenu l'un des plus grands rendez-vous de la bio en Europe.

Les foires biologiques, des rencontres locales pour une vision globale

Lieux de rencontre privilégiés entre producteurs et consommateurs, de nombreux marchés biologiques locaux, dont celui d'Ile de France (le Marché Raspail), ont été initiés par N&P. De même, les groupes locaux N&P ont maillé le territoire français de multiples foires biologiques. On peut bien sûr s'y approvisionner avec des produits bio qui nous portent à renouer avec la qualité et la diversité, mais la démarche est plus ambitieuse : avec des stands d'associations, d'artisanat local, des expositions sur l'habitat sain, les énergies renouvelables et les techniques non polluantes, au-delà de l'agriculture et de l'alimentation bio, c'est un autre rapport à l'environnement qui s'ouvre à nous dont les questions sociales et sanitaires ne sont pas exclues.

Les foires biologiques locales sont aussi des lieux de pédagogie sur les questions sanitaires, écologiques et sociales

Les luttes sont nombreuses au regard des stands d'associations, de syndicats et de collectifs présents sur les foires. Alors que les pétitions anti-Ogm circulent, les militants de la Criirad, d'Attac, de Greenpeace, de la Confédération Paysanne, du Réseau Semences Paysannes ou de Sortir du Nucléaire, nous rappellent à nos responsabilités et aux situations d'urgence. A l'échelle locale, ces foires nous montrent qu'un autre monde est possible. Ces événements prennent tout leur sens quand les artistes régionaux, les musiciens, les acteurs de rue, les conteurs ou les clowns envahissent les allées. Si l'action est nécessaire, autant la mener dans une ambiance conviviale !

Marjolaine, le plus important salon de la bio, sous l'égide de Nature & Progrès

Chaque année, au Parc floral de Paris, se déroule l'un des plus importants salons de la bio : le salon Marjolaine. Géré par la société Spas, il demeure

sous l'égide de l'association N&P. Durant neuf jours, plus de 500 exposants y trouvent un contact unique auprès de 75 000 visiteurs. La Fédération assure la sélection des exposants du salon et soumet ses avis à l'organisation Spas. Pour ce faire, N&P dispose d'une grille de lecture étendue à l'artisanat, aux textiles, à l'habitat sain et à l'éco-tourisme. Quand aucun cahier des charges ne peut servir de référence à la sélection, N&P évalue la pertinence du produit vis-à-vis des priorités du salon, depuis sa matière première, à sa méthode de production, jusqu'à sa distribution. C'est dans l'esprit de cette charte de bonnes pratiques que N&P garantit aux visiteurs de Marjolaine l'accès aux meilleurs produits en matière de respect de l'homme, de la santé et de l'environnement.

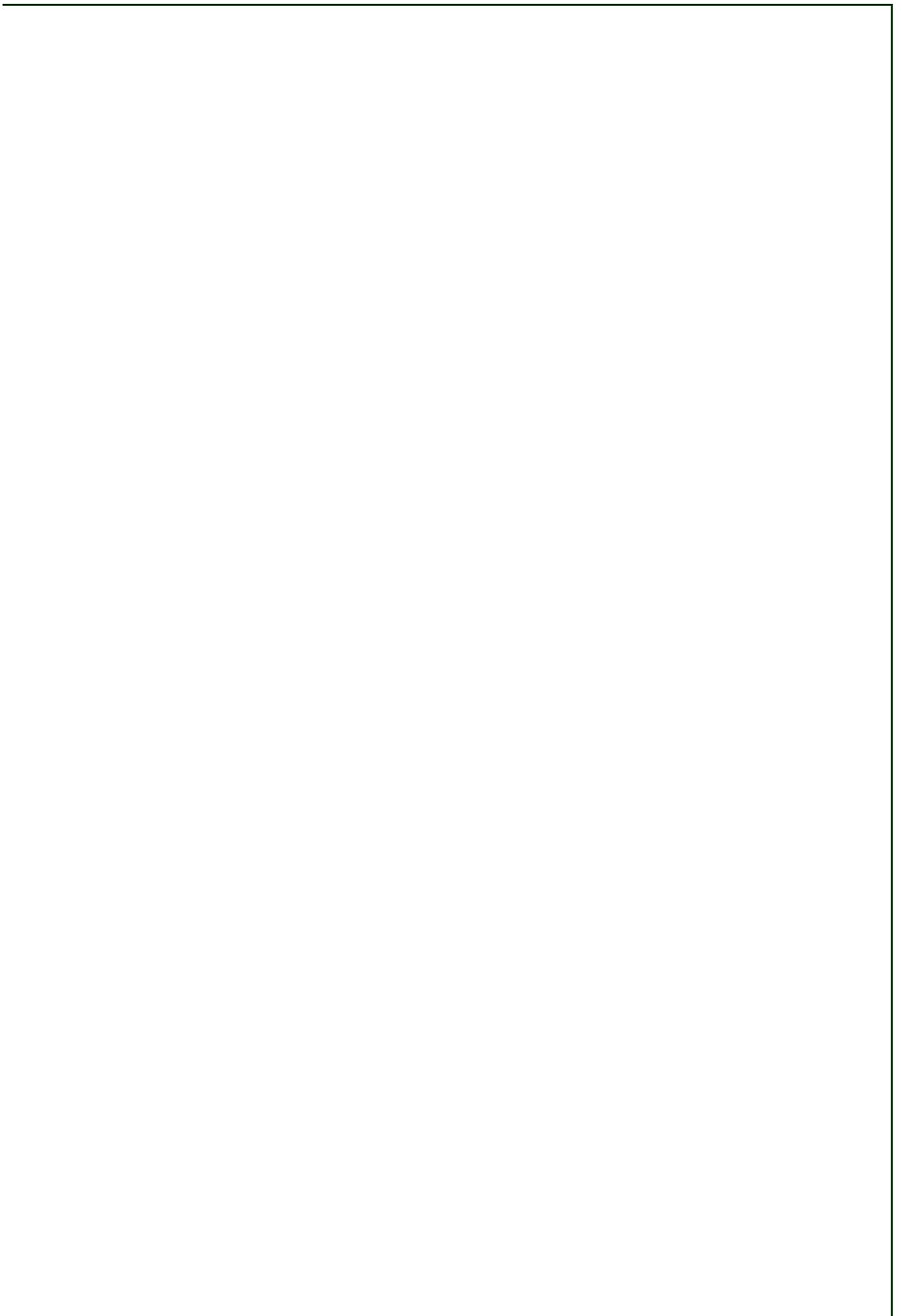
Les foires et salons sont à la source d'échanges et de réflexions

Marjolaine, ainsi que l'ensemble des foires biologiques locales, réinvestissent le champ de la réflexion au travers de cycles de conférences. N&P organise notamment chaque année une vingtaine de conférences pendant le salon Marjolaine dans une salle pouvant accueillir 400 personnes. Biodiversité, climat, Ogm, souveraineté alimentaire, commerce équitable, éco-construction, autant de sujets destinés à rendre palpables ces enjeux pour proposer des alternatives concrètes et agir ensemble.

Les conférences amènent à une réflexion sur le lien de l'Homme avec sa Terre nourricière.

Toutes ces thématiques font aussi l'objet de tables rondes, de projections de films, de "cafés écolo" et de débats dans les foires locales que sont **Biocybèle** (Tarn), **Bioforum** (Nord-Pas-de-Calais), **Couiza** (Aude), **Prades** (Pyrénées Orientales), **Pollen** (Puy-de-Dôme), **Signes** (Var), **Tournesol** (Côte d'Or), le **Marché festif de Dunière sur Eyrieux** (Ardèche), le **Salon des vins bio** (Tarn), le festival **Les mauvaises herbes** (Haute Loire), sans oublier les salons **Valériane Bruxelles** et **Valériane Namur** en Belgique. Par ces initiatives et ces échanges, la bio n'est plus seulement une belle idée : elle devient un projet commun.







2014, année anniversaire !

■ Tout au long de l'année 2014, retrouvez Nature & Progrès, son histoire et ses engagements partout en France.

Dans le Nord Pas de Calais les 7, 8 et 9 mars : Bioforum aux couleurs du cinquantenaire à Cambrai.

Dans le Rhône le 15 mars : Ciné-débat au salon Primevère à Lyon.

En Côte d'Or les 24 et 25 mai : "50 ans d'avance" à la foire Tournesol.

Dans l'Aude, le 25 mai : journée d'échanges et de témoignages, à Armissan.

A Paris le 1^{er} juin : Animation sur le marché Raspail (Paris 6^{ème}).

Dans le Tarn les 8 et 9 juin : Conférences et producteurs à l'honneur pendant la foire Biocybèle, au parc de la Bousquetarié de Graulhet.

Dans le Var le 8 juin : retrouvez N&P83 à SIGNES pour sa 26ème foire bio : marché, 15 conférences et ateliers, animations variées...entrée gratuite.

Dans les Pyrénées Orientales le 20 juillet : foire bio de Prades, pour un avenir en bio !

à Mende (48) le 13 juillet : une conférence spéciale à la foire bio La Cardabelle.

Dans l'Orne les 26 et 27 juillet : marché, démonstrations et débats à Rabodanges.

Dans l'Aude les 2 et 3 août : "N&P fête 50 ans" à la foire de Couiza. Conférences sur les fondamentaux de la bio.

En Belgique du 5 au 7 septembre : la mention N&P à l'honneur ! Avec des producteurs et transformateurs venant de toute la France sur le salon Valériane Namur.

En Bretagne les 20 et 21 septembre : adhérents et sympathisants sont conviés à une "garden party" festive à Saint Nicolas du Tertre (56).

En Ardèche le 21 septembre : Présentation de l'histoire et des fondamentaux de Nature & Progrès sur le marché festif de Dunière sur Eyrieux.

Dans le Rhône le 27 septembre : à Thurigneux, à la ferme des Clarines chez Claire et Marc Ollagnier sous mention N&P.

En Isère, le 11 octobre à Pisieu en Bièvre Valloire, sur le site de la Grange Buissonnière, marché au clair de lune.

En Lorraine Alsace : trois diffusions du film « sous les pavés la terre » suivies de débats. Dates à St Dié, à Nancy et à la fête bio de Gorcy les 18 et 19 octobre.

En Auvergne le 22 novembre : film et exposition sur la biodiversité en arboriculture, avec des témoignages de producteurs.

En Haute-Loire les 22 et 23 novembre : intervenants, conférences et démonstrations pendant le festival "Les mauvaises herbes" à Chadrac.

Avec deux temps forts

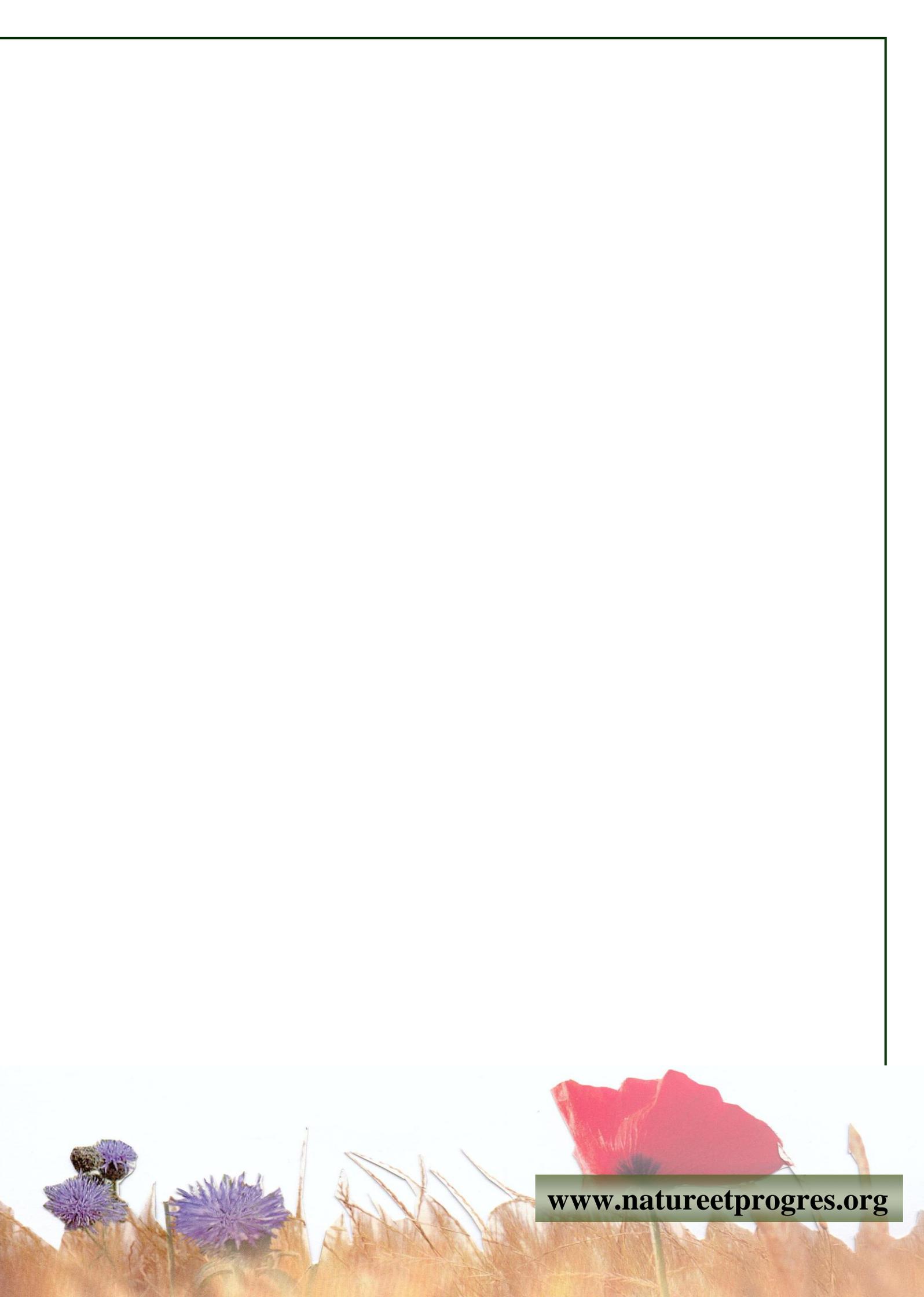
En Lozère, du 24 août au 3 septembre à Chambalon sur le causse Méjean : rencontres actives, participatives et conviviales autour du projet associatif de Nature & Progrès.

Une grande semaine d'actions et de réflexions. Création d'un village autonome ouvert et autogéré : Les groupes locaux Lozère, Gard, Hérault et Aveyron unissent leurs forces **pour célébrer les 50 ans de Nature & Progrès** en anticipant pour tous de quoi manger, dormir, se laver, se distraire, s'instruire, s'étonner, se rencontrer, se documenter et aussi échanger, parler, chanter, rire, expliquer, commenter, donner et recevoir ! A 15 minutes de Florac et 1000m d'altitude, sur un site enherbé et ombragé de 2ha.

En Ile de France du 8 au 16 novembre : 50 ans d'initiatives pour un avenir en bio **au salon Marjolaine** au parc floral de Paris, métro château de Vincennes. Exposition, stands associatifs, conférences.

Évènement accompagné de la **sortie du numéro 100 de la revue Nature & Progrès** : un numéro augmenté pour ce double anniversaire !





www.natureetprogres.org